



## PRÉFET DU FINISTÈRE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

### COMMUNIQUE DE PRESSE

Quimper, le 08 janvier 2024

#### **DÉCLENCHEMENT DU NIVEAU DE VIGILANCE MÉTÉOROLOGIQUE JAUNE « GRAND FROID » : APPEL À LA VIGILANCE ET ACTIVATION DE MESURES RENFORCÉES POUR PROTÉGER LES POPULATIONS LES PLUS À RISQUES**

La vague de froid qui touche actuellement l'ensemble de la France gagne le département. Des températures négatives jusqu'à -5°C sont attendues à partir de cette nuit sur l'ensemble du Finistère, pouvant entraîner des températures ressenties de l'ordre de -8°C (en fonction du vent et de l'humidité). Cet épisode de froid intense devrait perdurer jusqu'à jeudi matin.

Dans ce contexte, le département du Finistère est placé, à compter de ce soir minuit, en vigilance jaune «grand froid » par météo-France.

#### **Des capacités de mise à l'abri renforcées pour les plus précaires**

Afin de protéger les plus vulnérables le préfet du Finistère, Alain ESPINASSE a demandé l'activation du plan grand froid :

- le nombre de places de mise à l'abri est augmenté à Brest et à Quimper en cas de saturation des hébergements déjà actifs : toute personne vulnérable pourra ainsi être mise à l'abri via le 115 ;
- les maraudes assurées par le Samu social et les associations caritatives seront renforcées sur les communes de Brest, Quimper, Morlaix et Concarneau afin de s'assurer de l'état de santé des personnes à la rue et de les orienter vers les dispositifs adaptés, en lien avec le service intégré d'accueil et d'orientation (SIAO) ;
- par ailleurs les plages horaires des accueils de jour sont élargies afin de permettre le repérage des publics les plus en difficulté.

Les maires ont également été sensibilisés pour aller à la rencontre des personnes les plus en fragilités en particulier sans abris.

#### **Contact presse**

#### **Bureau de la communication interministérielle**

Tél : 02 90 77 20 23 / 02 90 77 20 21

Mél : [pref-communication@finistere.gouv.fr](mailto:pref-communication@finistere.gouv.fr)

Le préfet rappelle également que la mobilisation de chacun reste indispensable, pour repérer et signaler les personnes exposées :

- en cas d'urgence sociale : appelez le 115 (appel gratuit)
- en cas d'urgence vitale : faites le 15 (SAMU) ou le 18 (pompiers) ou le 112 (numéro européen d'urgence)

### **Recommandations de vigilance pour tous**

Si vous utilisez de système de chauffage d'appoint, soyez particulièrement prudents.

Une attention particulière doit être apportée aux installations de chauffage qui pourraient dégager du **monoxyde de carbone**, gaz invisible, inodore, non-irritant mais toxique et mortel.

#### **Pour éviter les risques d'intoxication :**

- respectez le mode d'emploi des appareils à combustion ;
- n'utilisez pas les appareils de type brasero ou groupe électrogène en intérieur ;
- en cas de doute sur la bonne maintenance d'un appareil ou d'une chaudière, ne l'utilisez pas.

Ne positionnez pas vos appareils de chauffage à proximité immédiate de matériaux inflammables et vérifiez le bon fonctionnement de votre système électrique pour éviter **les risques d'incendie**.

Dans tous les cas **aérez au moins 10 mn par jour malgré le froid**.

Le froid associé aux conditions d'humidité peut provoquer **du givre et du verglas**.

Des plaques glissantes sont susceptibles de se maintenir toute la journée, notamment dans les endroits ombragés : **soyez extrêmement prudents lors de vos déplacements**.

**Anticipez les risques de glissades et d'allongements des distances de freinage : réduisez fortement votre vitesse.**

## **Contact presse**

### **Bureau de la communication interministérielle**

Tél : 02 90 77 20 23 / 02 90 77 20 21

Mél : [pref-communication@finistere.gouv.fr](mailto:pref-communication@finistere.gouv.fr)